

Safer's

DE-MOSS
HERBICIDE
ANTI-MOUSSES

POUR LES STRUCTURES

TOITS TROTTOIRS MENUISERIES

SOLUTION

DÉTRUIT LES MOUSSES RAPIDEMENT ET EFFICACEMENT

GARANTIE: sels de potassium d'acides gras 2,0%
N° D'ENR. 18141 LOI P.A.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRÊT À L'USAGE

DOMESTIQUE

CONTENU NET: 1 L

Woodstream Canada Corporation, Unit 1, 25 Bramtree Court, Brampton ON L6S 6G2
Tel: (800) 800-1819

MODE D'EMPLOI:

Sur les toits, les trottoirs, la menuiserie, le stuc, les clôtures et dans les serres, vaporiser sur les surfaces envahies, en les imbibant à fond. Pour obtenir des résultats optimaux, éviter d'appliquer sous la pluie ou dans la neige. Répéter le traitement chaque année ou dès la réapparition des organismes nuisibles. 500 mL de vaporisation couvriront 1 m².

REMARQUE: Les mousses et les algues traitées pendant leur période de pousse se décolorent en quelques jours. Celles traitées pendant la saison de dormance (saison froide) peuvent prendre plus longtemps à se décolorer. DE-MOSS peut laisser un résidu blanc sur les briques ou quelques types de béton. En cas d'utilisation sur ces surfaces, traiter une petite partie en premier lieu pour détecter toute formation de taches. Le résidu disparaît après quelques semaines.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ce produit irrite les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Ne pas appliquer sur le feuillage des plantes, de arbustes ou des arbres. Noter aussi que les surfaces traitées peuvent être temporairement glissantes. Ne pas contaminer les sources d'alimentation en eau.

ÉLIMINATION: Emballer le contenant vide et le mettre à la poubelle. Ne réutiliser pas le contenant vide.

PREMIER SOINS: En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))